

SECTION FNRG DE LA SOMME

Réflexion et imagination

Tout ce qui suit se déroule dans une période indéfinie que chacun aura le loisir de situer proche, lointaine ou imaginaire...

► « Ici le centre¹ » - « Je rentre à mon domicile et je constate que j'ai été cambriolé pendant mon absence » - « Votre communication est prise en compte². Veuillez prendre note de ne rien toucher et de sortir et attendre devant votre habitation. Une équipe de constatation va intervenir dans un délai de deux heures. L'intervenant devra s'identifier avec le code 08-212K. Veuillez confirmer ce code ». Me voici donc en train d'attendre dans ma voiture. J'écoute distraitemment *Centrinfo*, il n'y a plus qu'une seule station radio, elles se sont regroupées afin de mutualiser et faire des économies... Jour de chance dans la malchance, l'équipe arrive après seulement 45 minutes. Une fourgonnette grise banalisée occupée par deux femmes d'une trentaine d'années. Le code magique 08-212K étant prononcée, je leur livre mon habitation. Un ordinateur de petite taille est allumé puis relié à une sorte de micro. En quelques secondes, le plan de la maison et des différentes pièces apparaît. Les deux femmes visitent méthodiquement chaque pièce et le pseudo micro qui est en fait un « renifleur de traces », émet régulièrement des bips suivis d'une visualisation sur l'écran. Le couple 08-212K enregistre puis toujours avec le renifleur de traces, qui répond en réalité au nom scientifique de RT315, recueille mes traces digitales

et ADN et celles de mon épouse. Ces constatations sont envoyées en direct au Centre. « Au revoir Madame et Monsieur. Vous pouvez maintenant déposer votre plainte en ligne ». Mon ordinateur ayant été volé, je me dirige vers l'ancienne mairie à proximité de laquelle ont été installées sous abri, trois bornes tactiles³. Après avoir posé bien à plat ma main droite afin d'être identifié, j'ai le droit à un accueil en musique : « bienvenue au Centre », puis apparaît la multitude d'offres de service de la borne. Je choisis donc « plainte en ligne ». Elle sera assez rapide car mes données d'identité et de domicile sont connues ainsi que les constatations déjà intégrées en base. Au bout d'environ 20 minutes, j'obtiens un deuxième sésame, le numéro de mon affaire. Il me servira⁴ jusqu'à sa clôture complète pour suivre par exemple son évolution via internet ou par cette même borne qui me précise que les recherches sont confiées à la société *G.Trouvé*⁵. L'activité de cette société est contrôlée ponctuellement par un service du ministère qui a remplacé les magistrats, gendarmes, policiers, douaniers, gardiens de prison. Au nombre de 1 500 au niveau national, ils autorisent les perquisitions, auditions⁶ de la société et valident le code barre du dossier lorsqu'il est finalisé. Ce code barre est généré automatiquement par un logiciel à partir de

l'âge, du sexe, du domicile de l'auteur et de la victime, de la profession de l'auteur et du préjudice. Il indique automatiquement la peine⁷. Pour le moment, j'attends le résultat de l'enquête. Je vous en dirai davantage la prochaine fois. ■

J-M. Leroy

(1) - Le Centre est une plateforme unique qui recueille les appels téléphoniques ou courriels autrefois destinés à la gendarmerie, à la police, aux pompiers, au samu, aux impôts, EDF, GDF, les mairies, les préfectures, le tout étant maintenant réuni dans « le Ministère ».

(2) - Rapidement identifié car il m'a fallu entrer mon numéro INSEE à 13 chiffres suivi de la touche dièse.

(3) - Tout usage : plainte, consultation de médecin, commande de médicaments, pizzas, paiement des impôts, dénonciation de faits suspects, élection etc.

(4) - Le concept a été racheté à la société Chronopost lorsqu'elle a fusionné pour mutualiser avec UPS International.

(5) - Cette société a remporté l'appel d'offre national des recherches. Ses membres sont habilités par le « Ministère » (il n'existe qu'un seul ministère qui résulte du regroupement de tous les autres afin de faire des économies en mutualisant les moyens).

(6) - La garde à vue ne figure plus que dans certains manuels d'histoire.

(7) - Pour un cambriolage, la peine peut aller de copier dix fois « je ne volerai plus » jusqu'à la privation du téléphone portable pendant un mois, conformément aux textes européens.

SECTION FNRG DE LA DRÔME / VALENCE

L'universelle aragne

De Louis le Onzième au préfet, une unique pensée.

► Afin de lutter contre les derniers sursauts de la féodalité et des grands vassaux souhaitant s'affranchir de l'autorité royale pour se comporter en princes provinciaux, un souverain atypique Louis le onzième tirant son surnom « universelle aragne » de son habilité et de sa patience légendaire, échafauda un réseau d'agents comparable à une toile d'araignée où ses ennemis du moment venaient s'engluier et se perdre avant de moisir dans une cage d'acier. On pourrait penser en effet, que ce réseau d'agents du guet, de prévôts et de magistrats aurait inspiré la gendarmerie pour l'implantation de ses personnels au plus près des populations jusque dans les régions les plus reculées. En effet, pour obtenir du renseignement, mission essentielle qui conditionne l'exécution de toutes les autres, il était et il serait toujours indispensable d'aller physiquement au renseignement. Être tout simplement bien intégré. De plus, l'implantation disséminée évitait et éviterait toujours de multiplier les déplacements coûteux en temps, même si l'on accepte que des moyens nouveaux raccourcissent les distances. Et voilà qu'à peine installé, le nouveau préfet de l'Isère, propulsé par

une souveraine décision, décidé à en découdre avec les barons dauphinois des économies souterraines, de la délinquance locale et itinérante, des semeurs de troubles ayant droit de cité, promet une « opération toile d'araignée » chaque semaine. Il envisage même de mettre sur pied des compagnies de marche à partir des BAC et des PSIG pour répondre ponctuellement à des troubles et désordres urbains. Souhaitons qu'il ne dégarnisse pas les compagnies de gendarmerie sinon la toile d'araignée très ajourée, laisserait toutes grandes ouvertes les portes de l'agglomération. Je ne suis pas mal-pensant, loin de là. Je taquine simplement. Lorsqu'une autorité civile jette ainsi son dévolu sur les unités de gendarmerie, c'est que la vieille dame ne va pas tarder à être mélangée une fois de plus à toutes les sauces. Au lieu d'infuser, elle va être diffusée, diluée. Ou alors ! M. le Préfet de l'Isère envisagerait-il de devenir un jour directeur de la gendarmerie ? Ou pourquoi pas général ? L'inverse se produit bien ! ■

Le courrier de Simplet